

Procès-verbal

1ere assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville tenue le mardi 14 février 2023 à 19 hrs, à la salle du conseil de l'édifice Denis-Giguère au 305 rue Racine à Québec. Cette assemblée se tenait également en visio-conférence.

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Monsieur Francis Bouchard	Trésorier
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Isabelle Duchesneau	Administratrice
Madame Linda Duchaine	Administratrice

Étaient absents

M. Marc Savard	Secrétaire
M. Richard Lebel	Administrateur

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Des Châtel
Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques

En plus des personnes mentionnées, 3 citoyennes ont assisté à la rencontre.

QUORUM

Le quorum des membres du conseil d'administration est atteint.

ORDRE DU JOUR

1^{ere} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 14 février 2023, 19 hrs

En salle et en visio-conférence

- | | | |
|-----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Démission de M. Marc Savard | 19 h 05 |
| 4. | Questions, demandes et commentaires du public | 19 h 10 |
| 5. | Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 20 |
| 6. | Dossiers concernant le quartier | 19 h 40 |
| 6.1 | Revitalisation de la rue Racine (comité gens d'affaires) | |
| 6.2 | Stationnement public lors de déneigement des rues | |
| 6.3 | Glissade sur le terrain de golf | |
| 7. | Dossiers du conseil de quartier | 19 h 50 |
| 7.1 | Révision du fonctionnement et pratiques des conseils de quartier | |
| 7.2 | Assemblée générale annuelle | |
| | <ul style="list-style-type: none">• Résolution – date et lieu• Nomination d'un.e président d'élection• Présentation ou conférence• Information à inclure dans le dépliant d'invitation• Postes en élection• Rapport d'activités | |
| 7.3 | Invitation du conseil de quartier Des Châtelers (comités citoyens) | |
| 8. | Adoption du PV de l'assemblée du 13 décembre 2022 | 21 h 00 |
| 9. | Fonctionnement du conseil | 21 h 05 |
| 9.1 | Suivi du budget | |
| 9.2 | Résolution pour le paiement des travaux de rédaction | |
| 9.3 | Augmentation du paiement des travaux de rédaction | |
| 10. | Varia | 21 h 10 |
| 11. | Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée | 21 h 15 |

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale et aux citoyennes présentes à la rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec les ajouts suivants :

- Point 3.2 : cooptation de Mme Véronique Perez comme nouvelle administratrice au conseil de quartier.
- Points au Varia :
 - Courriel de Mme Turcotte sur la sécurité des piétons sur le boulevard Valcartier
 - Information sur la demande de dérogation mineure sur la rue de la Quiétude
 - Cartes de Noël
 - Information sur la rencontre du groupe Parlons Loretteville
 - Formation à venir sur l'urbanisme
 - Information sur la consultation à venir concernant la construction d'appartements sur la rue Louis IX.

3. Démission et cooptation

Annonce que M. Marc Savard démissionne comme secrétaire et administrateur au conseil de quartier.

Cooptation de Mme Véronique Perez comme nouvelle administratrice du conseil de quartier. Mme Perez se présente. Bienvenue. Sa candidature est valide.

Les membres du conseil se demandent si un membre du conseil de quartier peut rédiger les PVs et être payé, en l'absence d'une personne secrétaire de rédaction. Mme Dominique Gagnon va vérifier la possibilité.

Résolution 23-CA-01 : Appui à la candidature de Mme Véronique Perez comme administratrice du conseil de quartier

Mme Nancy Beaupré propose et Mme Isabelle Duchesneau appuie la candidature de Mme Véronique Perez comme nouvelle administratrice du conseil de quartier de Loretteville. Adoptée à l'unanimité.

4. Questions, demandes et commentaires du public

Mme Christiane Tanguay, directrice de l'organisme *Aide à la communauté*, nous informe que l'appui du conseil de quartier a bien été reçu pour la mise en œuvre du projet sur le vieillissement et la participation des aînés (Centre d'appui Réseaux aînés, CARA, www.caraqc.com). Ce projet se tient sur trois ans. Mme Tanguay nous informera davantage sur le projet pour que l'on puisse le publiciser sur notre page Facebook.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Marie-Josée Asselin nous informe sur les points suivants.

- Séance d'information de la Ville sur la réglementation à venir de l'utilisation des pesticides, le 22 février à 19 :00.
- Analyse de solutions de la Ville concernant la maladie des frênes et des ormes
- Recherche de bénévoles pour la *Société des chutes Kabir-Kouba*, la *Société historique de la Haute-St-Charles* et la *Société artistique de la Haute-St-Charles* afin d'assurer la poursuite de leurs activités. Association possible avec le groupe des gens d'affaires de la rue Racine.
- Réaménagement du carrefour de la rue Racine et de la rue Verret pour remplacer les infrastructures désuètes en place et pour aménager le corridor scolaire de l'école primaire de l'Arc-en-ciel, ainsi qu'une piste cyclable.
- Information sur les nouveaux commerces et les divers autres projets sur la rue Racine.
- Rencontre prévue en mars d'un comité de citoyens et des propriétaires de Canot-Légaré pour solutionner leur problème de stationnement des clients.
- Rencontre prévue le 13 mars d'un comité de citoyens pour mettre en place des mesures de sécurité routière afin de réduire la vitesse des automobilistes sur la rue Valvue.

6. Dossiers concernant le quartier

6.1 Revitalisation de la rue Racine

Mme Asselin nous informe que le groupe des gens d'affaires qui s'occupe de la revitalisation de la rue Racine est très actif. Actuellement, le groupe recherche des nouveaux propriétaires de commerce pour se joindre au groupe. Leur projet de revitalisation s'étend du carrefour de la rue Racine et du boulevard de l'Ormière jusqu'au boulevard Bastien, incluant le carrefour Racine-Valcartier.

6.2 Stationnement public lors de déneigement des rues

Mme Asselin nous informe que la Ville de Québec a analysé la demande et qu'elle a été refusée. Mme Asselin a informé la personne.

6.3 Glissade sur le terrain de golf

Mme Asselin nous informe que la Ville de Québec a analysé la demande du citoyen et qu'elle a été refusée. La Ville ne peut pas outrepasser sa compétence vis-à-vis le caractère privé de cette propriété. Mme Asselin informera la personne.

7. Dossiers du conseil de quartier

7.1 Révision du fonctionnement et des pratiques des conseils de quartier

Les administrateurs ont endossé l'ensemble des pistes d'actions proposées par la Ville pour améliorer le fonctionnement et les pratiques des conseils de quartier. Les différentes pistes d'action concernaient :

- Les relations avec l'administration municipale
- La mobilisation et le soutien aux administrateurs
- La révision des règlements actuels sur le fonctionnement des conseils de quartier
- Les nouvelles procédures concernant les projets d'initiative
- Les outils et les pratiques de communication

Résolution 23-CA-02 : Proposition de la Ville sur les pistes d'action liées à l'amélioration du fonctionnement et des pratiques des conseils de quartier

Sur la proposition de M. Francis Bouchard, appuyée par Mme Linda Duchaine, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville adopte l'ensemble des pistes d'action proposées par la Ville de Québec pour améliorer le fonctionnement et les pratiques des conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité par les administrateurs et administratrices du conseil de quartier de Loretteville lors de l'assemblée ordinaire du 14 février 2023.

7.2 Assemblée générale annuelle (préparation)

- **Date et lieu de l'assemblée**

Résolution 23-CA-03 : Sur la proposition de Mme Linda Duchaine, appuyé par Mme Isabelle Duchesneau, il est résolu que le conseil de quartier fixe la date de l'assemblée générale annuelle au 11 avril 2023 qui se tiendra à l'édifice Denis-Giguère, sis au 305 rue Racine. **Adoptée à l'unanimité.**

- **Présidence de l'élection d'administrateurs**

Résolution 23-CA-04 : Sur la proposition de Mme Isabelle Duchesneau, appuyé par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que le conseil de quartier nomme Mme Dominique Gagnon présidente d'élections pour l'assemblée générale annuelle. **Adoptée à l'unanimité.**

- **Présentations et conférences**

Après discussion, les membres s'accordent pour inviter le président, M. Marc Savard, du groupe de gens d'affaires sur la revitalisation de la rue Racine. Malheureusement, M. Savard a décliné notre invitation à la suite d'un appel téléphonique de Mme Linda Duchaine.

M. Lussier de la Société d'histoire de la Haute-St-Charles a accepté notre invitation après un appel téléphonique de Mme Nancy Beaupré. Il devrait nous raconter l'histoire de la rue Racine. Madame Beaupré s'occupera de communiquer à nouveau avec M. Lussier pour planifier sa présentation.

Mme Véronique Perez suggère également d'inviter un organisme communautaire œuvrant à Loretteville. Différents organismes sont mentionnés, dont l'Accueil St-Ambroise. Cette suggestion est retenue. Des démarches seront à faire pour communiquer avec cet organisme.

- **Information à inclure dans le dépliant d'invitation**

Mme Dominique Gagnon explique le contenu du dépliant qui sera distribué aux résidents de Loretteville pour les informer de la tenue de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier et de ses présentations. Une photo des membres du conseil de quartier avec l'affiche « LENTement, svp » sera sur le dépliant, ainsi que l'annonce de la présentation de la Société d'histoire.

- **Postes en élection**

Mme Dominique Gagnon nous informe des postes d'administrateurs ou d'administratrices qui devront être en élection conformément au règlement sur les conseils de quartier. Il y aurait 2 postes vacants « femmes » et 2 postes vacants « hommes » à combler lors de l'assemblée générale. Deux administrateurs devront être élus à nouveau. M. Francis Bouchard nous indique qu'il ne se représentera pas, tandis que M. Linda Duchaine est en réflexion.

- **Rapport annuel d'activités**

Mme Dominique Gagnon rappelle qu'un rapport des activités, ainsi qu'un rapport financier pour l'année 2022 doivent être rédigés et adoptés. Idéalement, les rapports devraient être adoptés à la prochaine assemblée le 14 mars, sinon lors de l'assemblée générale annuelle.

7.3 Invitation du conseil de quartier des Châtelers (comité citoyens)

Mme Isabelle Chabot et M. Pierre Turgeon, du conseil de quartier des Châtelers, présentent leur projet de former des groupes de citoyens sous le thème « Implique-toi » afin de favoriser les relations et l'engagement des citoyens du quartier. Divers projets pourraient mis en place par les citoyens notamment de l'agriculture urbaine, des jardins communautaires ou un groupe de partage de services, de biens ou d'outils et de réparation. Ils demandent également si notre conseil de quartier veut aussi s'engager dans cette démarche pour recruter le plus possible de citoyens, augmenter le nombre de projets et, ainsi élargir la portée de cette action citoyenne à nos deux quartiers. Actuellement, une dizaine de personnes se sont inscrites.

Les membres du conseil de quartier sont intéressés à s'engager dans ce projet et en faire la promotion. Mme Nancy Beaupré mettra sur notre page Facebook ainsi que sur celle du groupe Loretteville la publicité faite à cet effet par le conseil de quartier des Châtelers. Les deux conseils gardent le contact.

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2022

Ce procès-verbal sera adopté à la prochaine assemblée du mois de mars.

9. Fonctionnement du conseil

9.1 Suivi du budget

M. Francis Bouchard présente le budget en date de cette assemblée. Il reste 560,33 \$ au budget de 2022, excluant les montants restants des subventions pour le projet de sécurité routière 2022. Mme Lyse Pelletier indique qu'elle a complété et transmis le formulaire de reddition de compte pour le projet de sécurité routière 2022 à la Ville.

9.2 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction

Mme Lucette Bouchard ne rédigera plus les procès-verbaux pour notre conseil. Mme Diane Corriveau s'est offerte pour continuer ce travail à partir d'avril prochain.

Résolution 23-CA-05 : Paiement des travaux de rédaction

Sur la proposition de Mme Linda Duchaine, appuyé par Mme Lyse Pelletier, il est résolu que le conseil de quartier paie Mme Lucette Bouchard au tarif de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 13 décembre.

Adoptée à l'unanimité.

9.3 Augmentation du paiement des travaux de rédaction

Résolution 23-CA-06 : Augmentation du paiement des travaux de rédaction

Sur la proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyé par M. Francis Bouchard, il est résolu que le conseil de quartier augmente de 100 \$ à 125 \$ le paiement des travaux de rédaction des procès-verbaux et du tableau annuel des résolutions.

10. Varia

10.1 Courriel de Mme Turcotte

Mme Turcotte nous a informé par courriel que lors de la collecte des déchets sur le boulevard Valcartier et lors du déneigement de la rue, les bacs à déchets encombrant le trottoir, ce qui oblige les piétons à les contourner en marchant dans la rue. Pour elle, avec des enfants, elle considère que ce n'est pas sécuritaire du tout. Mme Pelletier informera la conseillère municipale de cette situation.

10.2 Demande de dérogation mineure

Mme Pelletier informe qu'une dérogation mineure a été acceptée par le conseil d'arrondissement de la Haute-St-Charles pour régulariser la situation de l'emplacement du stationnement par rapport à la propriété. Elle rappelle que la personne était venue exposer sa situation lors de l'assemblée du conseil en novembre dernier.

10.3 Cartes de Noël

Nous avons reçu deux cartes de Noël qui proviennent de M. Sylvain Lévesque, député provincial de Chauveau, et de Mme Bianca Dussault, conseillère municipale de Val-Bélair et présidente de l'arrondissement de la Haute-St-Charles.

10.3 Parlons Loretteville

Mme Lyse Pelletier a participé à la rencontre du groupe Parlons Loretteville le 19 janvier dernier.

11. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mardi 14 mars à 19 hrs.

Lyse Pelletier
Présidente